Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

Archived: June 2, 2025 11:56:12 AM
From: [redacted] Représentants [redacted]
Sent: Tue, 11 Mar 2025 19:55:26
To:
Cc: [redacted] Representatives / Représentants [redacted]
Subject: FW: URGENT- PERMIT DE TRAVAIL OUVERT POUR CONJOINT - REP-2025-0196- Due 20-Feb-25
Importance: High
Sensitivity: None
Attachments:
TRES URGENT- PERMIS DE TRAVAIL POUR CONJOINT .msg;

Bonjour,

Toutes nos excuses pour ce délai de réponse.

Question :

D'après le menu déroulant, il semble que le conjoint accompagnant ne soit pas éligible à un permis de travail ouvert pour conjoint puisque son permis de travail **actuel** n'est pas valide pour les 16 prochains mois au moins.

Pouvons-nous soumettre le permis de travail ouvert du conjoint en même temps que le permis de travail du demandeur principal et faire valoir que le **nouveau** permis de travail du demandeur principal sera, si accepte, valide pendant plus de 16 mois afin que la condition soit remplie ?

Réponse :

Oui, la demande de permis de travail ouvert du conjoint peut être soumise en même temps que celle du demandeur principal. Voir les nouvelles instructions sur cette page : Groupe familial au Canada.

Cordialement,

La boîte aux courriels des représentants en immigration

De :
Envoyé : 22 janvier 2025 10:55
À : Immigration Representatives / Représentants immigration (IRCC) <IRCC.ImmigrationRepresentatives-Representantsimmigration.[redacted]
Objet : URGENT- PERMIT DE TRAVAIL OUVERT POUR CONJOINT

Bonjour,

Mes excuses pour le rapide email cependant mon client attend une reponse avant de lancer la demande de permis de travail. Nous vous serions extrêmement reconnaissant si vous pouviez répondre a la question ci-dessous.

[redacted]

Immigration, Refugees and Citizenship Canada / Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada
Information disclosed under the Access to Information Act
L'information divulguée en vertu de la loi sur l'accès à l'information

De : [redacted]
Envoyé : January 21, 2025 3:18 PM
[redacted]: [redacted]
representantsimmigration[redacted]
Objet : URGENT- PERMIT DE TRAVAIL OUVERT POUR CONJOINT

Bonjour [redacted]

D'après le menu déroulant, il semble que le conjoint accompagnant ne soit pas éligible à un permis de travail ouvert pour conjoint puisque son permis de travail **actuel** n'est pas valide pour les 16 prochains mois au moins.

Pouvons-nous soumettre le permis de travail ouvert du conjoint en même temps que le permis de travail du demandeur principal et faire valoir que le **nouveau** permis de travail du demandeur principal sera, si accepte, valide pendant plus de 16 mois afin que la condition soit remplie ?

Votre réponse rapide sera extrêmement appréciée.

[redacted]